

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0059019

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	0350	Société :	R.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ND
Nom & Prénom :		L.D.Z. Mohamed	
Date de naissance :		01/01/1941	
Adresse :		21/23 HAY EL HABIB Rue 35 CASA	
Tél. :		06 69 90 76 36 Total des frais engagés : 1340 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/02/2024

Nom et prénom du malade : JADOUA KASSIJA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DRAGHAIMAA FAKIR

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 21 FEV. 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUER

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2024	CS Rx + Nébulisation		300 DHS 100 DHS. 150 DHS.	Dr. Chajmaa FARSSI Médecin Pneumologue Allergologue Gsm : 06 79 51 61 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09-02-24	543,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

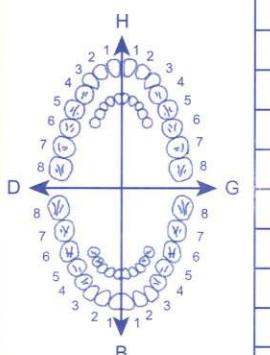
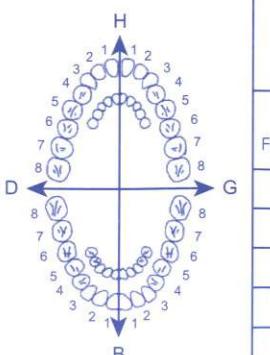
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	
	D 00000000			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Farissi Chaimaa

Pneumo-phtisiologue - Allergologue
pour Adultes et Enfants

Pneumophysiologie - Asthme et allergies
Exploration Fonctionnelles Respiratoires
Exploration du sommeil et ronflement
Endoscopie - Aide au sevrage tabagique



الدكتورة فريسي شيماء

أخصائية أمراض الجهاز التنفسى والحساسية
للكبار والصغار

أمراض الجهاز التنفسى - الربو والحساسية
الفحص بالمنظار - قياسات وظائف الجهاز التنفسى
فحص اضطرابات النوم والشخير
الممساعدة للإقلاع عن التدخين

ORDONNANCE

Khadiga Tassita

207,00

Casablanca le: 09/02/2024

PPV : 207,00 DH
LOT : 653725
PER : 07/25

Aegentine

1g s.

1s x 3j puis 10g.

S.V

39.50 + Exsmuc s 1s x 3j puis 5j

S.V

297,00 Speltosoft 200.

2B x 2j puis 38em

S.V

x + Utimox 500 cp.

1cp x 2j puis 10j

543,90

Dr. Chaimaa FARISSI
Médecin Pneumologue
Allergologue
Gsm : 06 79 51 61 45



SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir binou al acous roches
noires - casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
200µg
Flacon de 120 doses
0414 DMP/21INRQ P.P.V: 297,00DH
8 118001 020706

SNBBL
AVR-25
MAR-25

LOT 23009
PER MAI 25
P.P.V 390H00

39,90

Dr. Farissi Chaimaa

Pneumo-phtisiologue - Allergologue
pour Adultes et Enfants

Pneumophysiologie - Asthme et allergies
Exploration Fonctionnelles Respiratoires
Exploration du sommeil et ronflement
Endoscopie - Aide au sevrage tabagique



الدكتورة فريسي شيماء

أخصائية أمراض الجهاز التنفسية والحساسية
للكبار والصغار

أمراض الجهاز التنفسى - الربو والحساسية
الفحص بالمنظار - قياسات وظائف الجهاز التنفسى
فحص اضطرابات النوم والشخير
المساعدة للإقلاع عن التدخين

ORDONNANCE

Casablanca le: 08.02.2024

- KHADIJA JABOURA

Attestation des honoraires

- Consultation 300 dhs
- Radio thorax 200 dhs
- Nébulisation 150 dhs

Dr. Chaimaa FARISSI
Médecin Pneumologue
Allergologue
Gsm : 06 79 51 61 45

Dr. Farissi Chaimaa

Pneumo-phtisiologue - Allergologue
pour Adultes et Enfants

Pneumophysiologie - Asthme et allergies
Exploration Fonctionnelles Respiratoires
Exploration du sommeil et ronflement
Endoscopie - Aide au sevrage tabagique



الدكتورة فريسي شيماء

أخصائية أمراض الجهاز التنفسى والحساسية
للكبار والصغار

أمراض الجهاز التنفسى - الربو والحساسية
الفحص بالمناظر - قياسات وظائف الجهاز التنفسى
فحص اضطرابات النوم والشخير
المساعدة للإقلاع عن التدخين

ORDONNANCE

Casablanca le:

Casablanca

09 / 02 / 2024

KHADIJA JBOUA

RADIOGRAPHIE THORACIQUE FACE

- Pas anomalies parenchymateuses notables
- Structure osseuse normale
- Silhouette cardio-médiastinale normale
- Cul de sac costo-diaphragmatiques libres

Dr. Chaimaa FARISSI
Médecin Pneumologue
Allergologue
Gsm : 06 79 51 61 45